

LE JOURNAL DU **Lion**

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR :
[WWW.LELIONDANGERS.FR](http://www.leliondangers.fr)

le **Lion** d'Angers

février/mars/avril 2018

N°9

L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

voir notre dossier page 9



>> ACTUALITÉS



Un ciné-goûter pour les enfants
aux prochaines vacances.....p.4

>> VIVRE AU LION



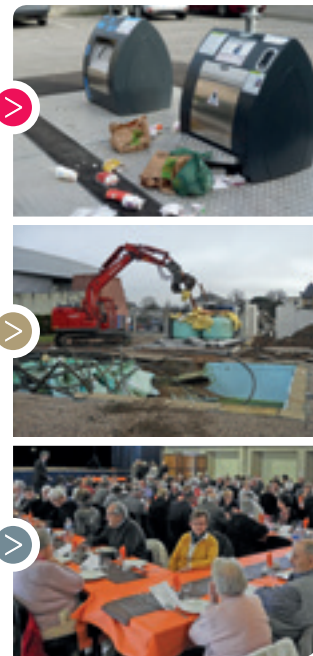
Partez en toute tranquillité
à l'étranger!p.16

>> CAHIER DES ASSOCIATIONS



1000 bornes au pas de course,
le défi 2018 du comité de jumelagep.19

► L'AGENDA.....	>> PAGE 2
► L'ÉDITO.....	>> PAGE 3
► ACTUALITÉS.....	>> PAGES 4-7
► LE DOSSIER.....	>> PAGES 9-12
► LE LION ÉVOLUE.....	>> PAGE 15
► VIVRE AU LION.....	>> PAGES 16-17
► CAHIER DES ASSOCIATIONS.....	>> PAGE 19
► NOUS Y ÉTIONS ET VOUS?.....	>> PAGE 20



UNE BONNE ANNÉE 2018

La période des vœux vient de se terminer, nous sommes déjà bien lancés dans la nouvelle année.

Votre collectivité va une fois de plus fortement changer dans les prochains mois. De nombreux chantiers sont déjà en cours : à l'Hôtel de Ville pour l'accueil du siège de l'intercommunalité, le site de l'ancienne maison de retraite pour permettre la construction de la Résidence Séniors, le secteur de Jules Verne où un très joli collectif de 27 logements est en construction en face de l'EHPAD, ou bien encore les rues Anselme Bouvet et Mercier La Vendée pour terminer l'hyper centre. D'autres chantiers vont démarrer : La démolition de la piscine que nous ne pouvions plus ouvrir, la construction de la très grande salle de sport intercommunale de 700 places assises, le nouveau dojo près de l'ancien, deux terrains de tennis couverts et un nouveau en extérieur, les effacements des fils aériens et la réfection de l'assainissement du boulevard Halligon et rue Schumann et de multiples autres améliorations dispersées sur la ville. Je ne peux tout citer dans un court édit, vous pourrez en trouver une liste plus large sur le site internet après le vote du budget en avril!

Tout cela est fait pour mieux accompagner votre quotidien, avec nos moyens actuels, sans augmenter les taux d'impôts et sans nous endetter.

À côté de cela, nous assurons un quotidien agréable et les différents articles que vous trouverez dans ce numéro en font la preuve : animation pour les enfants ou pour tous comme les Boucles Lionnaises. Le dossier central vous présente le cycle de l'eau au Lion d'Angers, pour que chacun la préserve dans ses propres usages.



Etienne GLÉMOT
Maire du Lion d'Angers

>> L'AGENDA

FÉVRIER

Lundi 5	Conseil municipal à 20 h 30, à la Maison de Communauté, rue du Courgeon.
Vendredi 9	Loto de l'école Sainte-Claire, à 18 h 30 à l'espace Emile-Joulain.
Dimanche 28	Ciné-goûter « Phantom Boy », à 15 h à l'espace Emile-Joulain, gratuit, dès 8 ans.

MARS

Lundi 5	Conseil municipal à 20 h 30, à la Maison de Communauté, rue du Courgeon.
Lundi 26	Conseil municipal à 20 h 30, à la Maison de Communauté, rue du Courgeon.
Dimanche 18	« Randonnée des écoliers », inscription à la salle communale d'Andigné de 8 h à 10 h 30.

AVRIL

Lundi 23	Conseil municipal à 20 h 30, à la Maison de Communauté, rue du Courgeon.
Dimanche 15	Boucles Lionnaises, inscriptions dès 7 h 30 à l'espace Emile Joulain.
Samedi 21	Marché de printemps à l'école Sacré Cœur d'Andigné, de 9 h 30 à 13 h.
Lundi 30	Date limite d'inscription pour participer à la fête de la musique du 22 juin 2018.

LE JOURNAL DU
lion

Le prochain Journal du Lion sera distribué début mai 2018.
Vous pouvez transmettre vos propositions d'article jusqu'au 30 mars 2018 à :
communication@leliondangers.fr

Etienne Glémot

BONNE LECTURE À TOUS
ET À BIENTÔT POUR DE
NOUVELLES RENCONTRES.

>> INFOS PRATIQUES

MAIRIE DU LION D'ANGERS

Place Charles de Gaulle
Le Lion d'Angers
BP 40017
49505 SEGRÉ Cedex
02 41 95 30 16
02 41 95 34 87
mairie@leliondangers.fr
www.leliondangers.fr

Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
Mercredi et samedi de 9 h à 12 h.

MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ

5 rue de la Croix Ruaud
49220 Andigné
02 41 61 30 08
mairie.andigne.49@wanadoo.fr

Ouverture :
Lundi de 9 h à 12 h 15.
Mardi et vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Le premier samedi du mois de 9 h à 12 h.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2, rue du Courgeon
BP 10032 - Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74
02 41 95 17 87
contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr

OFFICE DU TOURISME DE L'ANJOU BLEU ANTENNE DU LION D'ANGERS

56, rue du Général Leclerc
Le Lion d'Angers
02 41 95 83 19
officedetourisme@anjou-bleu.com
www.anjoubleu.com

TRÉSOR PUBLIC

18, quai d'Anjou
Le Lion d'Angers
02 41 95 31 30

LA POSTE

44, rue du Général Leclerc
Le Lion d'Angers
02 41 21 04 21

GENDARMERIE

Avenue des Acacias
Le Lion d'Angers
02 41 95 30 13

S.I.S.T.O. - COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Souscription :
02 44 71 05 50
Urgence :
02 44 71 05 58

URGENCES

SAMU : **15**
Police Secours : **17**
Pompiers : **18** ou **112**
Pharmacie de garde : **32 37**
Médecins de garde (soir et week-end) : **116 117**

CULTURE

Un ciné-goûter pour les enfants aux prochaines vacances

Cette année, le réseau des bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou a choisi de proposer des animations sur le thème « Enigma'thèque, enquêtes en bibliothèques », du 27 janvier au 14 avril 2018.



Vos enfants aiment les énigmes ? Le suspense ? Si oui, réservez la date du mercredi 28 février. Le film d'animation « Phantom Boy » sera projeté à l'espace Emile Joulain à 15 h.

Les enfants pourront découvrir les aventures New-Yorkaises de Léo, un jeune adolescent et d'Alex, un policier. Léo, 11 ans, vit à New York où il est hospitalisé, mais il est doté d'un pouvoir extraordinaire, celui de se dédoubler...

Alors que son corps physique reste endormi, il peut planer en l'air sous une forme invisible.

Il peut ainsi aller partout et même traverser les murs ! Un pouvoir bien utile, car une véritable enquête l'attend avec le policier Alex... Un gangster souhaite en effet s'emparer de la ville de New York à l'aide d'un virus informatique. Ensemble, ils disposent seulement de 24 heures pour l'empêcher de réussir sa mission !

Réalisé en 2015 par Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol et avec les voix d'Édouard Baer et Jean-Pierre Marielle, « Phantom Boy » s'adresse aux enfants dès 8 ans.

Cette animation gratuite sera suivie d'un goûter à partager.



INFOS PRATIQUES :

📅 CINÉ-GOÛTER « PHANTOM BOY »

📅 Mercredi 28 février 2018

🕒 15h

📍 Espace Emile Joulain

💰 Dès 8 ans - Gratuit

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

☎ 02 41 77 06 56

✉ reseau.bibliotheque@valleesduhautanjou.fr

RENDEZ-VOUS



VIE LOCALE

Un lieu unique pour vos rendez-vous sociaux et médicaux

Situé à l'angle de la rue Philéas Fogg et de la route de Vern, le pôle santé/social propose un accès coordonné aux soins et offre une palette de services sur un même lieu.

Fruit d'une réflexion étroite avec les acteurs médico-sociaux, ce pôle permet depuis sa construction, il y a 3 ans, d'assurer aux habitants la proximité des soins qu'ils sont en droit d'attendre. Le pôle santé/social regroupe en effet divers praticiens du domaine médical : 4 médecins, 2 pédicures-podologues, 1 orthophoniste, 3 infirmières, 5 kinésithérapeutes, 1 diététicienne, 1 psychologue. 14 organismes sociaux accueillent également le public via des permanences au sein du bâtiment.



LES AUTRES ANIMATIONS D'« ENIGMA'THÈQUE »

De nombreuses animations gratuites sont également proposées dans les communes environnantes depuis le 27 janvier et jusqu'au 14 avril prochain. Pour ce début d'année, venez mener l'enquête dans les bibliothèques du territoire de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou !

Jeux de rôles, projections de films, pièce de théâtre, rencontre avec un auteur, présentation de livres coups de cœur... il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.

Retrouvez dès à présent le programme complet sur www.valleesduhautanjou.fr.

Participez à la Fête de la musique !

À vos agendas ! La Fête de la musique aura lieu le vendredi 22 juin 2018. Comme chaque année, Le Lion d'Angers invite les groupes et musiciens à partager leurs talents et animer le centre-ville.

Quel que soit votre style, musiques actuelles, classiques, contemporaines, ensembles vocaux, instrumentaux, la diversité est la bienvenue !

Pour participer, contactez le service communication de la mairie au 02 41 95 30 16 ou via communication@leliondangers.fr avant le 30 avril 2018. On compte sur vous !

INVITATION

Rendez-vous le 15 avril aux 28^{ème} Boucles Lionnaises

Le Cyclo Tourisme Lionnais vous donne rendez-vous pour sa nouvelle édition des Boucles Lionnaises, l'occasion de redécouvrir Le Lion d'Angers de manière conviviale...

À pied, à vélo, ou en VTT, seul(e), en famille ou entre amis, sportif aguerri ou du dimanche... à chacun son rythme et le plaisir de choisir un parcours qui lui convient, et ce, sans contrainte de temps ! Un plan des circuits vous sera remis

lors de votre inscription, vous n'aurez plus qu'à suivre vos envies...

Au programme :

- pour les cyclistes, 3 parcours de 40, 60 et 80 km,
- pour les marcheurs : 3 randonnées de 7, 13 ou 18 km,

➤ pour les vététistes : 2 boucles de 32 ou 53 km.

Sans oublier un ravitaillement proposé sur les parcours et une collation bien méritée à la fin à partager entre les participants.



Marché de printemps à l'école Sacré-Cœur

La cour de l'école Sacré-Cœur d'Andigné s'anima le samedi 21 avril de 9 h 30 à 13 h à l'occasion du traditionnel marché de printemps, organisé par l'association des parents d'élèves. Au programme : ventes de plants et de fleurs, de jus de pommes, de miel...

RENSEIGNEMENTS :

✉ apel.andigne.sacrecoeur@ec49.net

À NE PAS MANQUER

Joignez-vous à la « Randonnée des écoliers » le 18 mars

C'est bientôt la 4^{ème} édition de la « Randonnée des écoliers » ! Les parents d'élèves de l'école Sacré Cœur d'Andigné vous ont concocté un programme adapté pour le plaisir des petits et grands !

- 3 circuits pédestres (6, 9 et 13 kms)
- 3 circuits VTT (20, 35 et 42 kms)
- 2 circuits cyclo (55 et 71 kms).

Marcheurs ou cyclistes, rendez-vous à la « Randonnée des écoliers » le dimanche 18 mars !

INFOS PRATIQUES :

📅 RANDONNÉE DES ÉCOLIERS

📅 dimanche 18 mars

📍 Inscription sur place,

📍 à la salle communale d'Andigné

🕒 de 8h à 10h30

💰 Tarifs : Adultes : 7 € avec repas, 5 € sans repas. Enfants : 4 €.

RENSEIGNEMENTS :

✉ apel.andigne.sacrecoeur@ec49.net





N°ORIAS : 08 039 177 - www.orias.fr
ACPR - 61, rue Taibout 75436 PARIS cedex 09
 Tél. 01 55 50 41 41

ATRIUM ASSURANCE - Sarl Agent

ASSURANCES - PLACEMENTS

LE LION D'ANGERS
 16 rue du Marché
 Tél. 02 41 95 31 32
hubert.braud@mma.fr

CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE
 24 rue Nationale
 Tél. 02 41 69 84 45

TIERCÉ
 9 place de la Mairie
 Tél. 02 41 42 63 61
jerome.debowski@mma.fr

SEGRÉ
 1 place de la République
 Tél. 02 41 92 12 24
cabinet.segre@mma.fr



La maîtrise de l'eau & des végétaux

TRAVAUX PUBLICS

ELAGAGE

Zone d'activités La Barrière - 49220 ANDIGNÉ - Email : contact@moreauassocies.fr
Tél. 02 41 61 46 13 - Fax 02 41 61 49 27



Portail - Automatismes
Escalier • Garde-corps

ZA La Grosse Pierre II - 1 rue des Roysers
 49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 18 01 16 - Fax 02 41 95 35 00
 Courriel : boulayserrurerie@outlook.com



PIZZERIA
GRILL
MADONA

Avec terrasse d'été

Rue du Canal - 49220 LE LION D'ANGERS
02 41 95 67 13
 Fermé : Le lundi et le mardi

LE VRAI CONSEIL



pulsat

Services Proximité

EURL MOREAU Sébastien
02 41 95 83 68
 12 rue du Marché
 49220 LE LION D'ANGERS

IMAGE | SON | MULTIMÉDIA | ÉLECTROMÉNAGER



Nicolas Placais Artisan Peintre

06 75 26 06 04
contact@nicolas-placais.com
 La Basse Folie 49220 LE LION D'ANGERS
www.nicolas-placais.com

Peinture intérieure Peinture décorative Fresque & trompe l'oeil Revêtement mural & sol Façade



Plomberie
Sanitaire
Chauffage
Electricité
 Entretien chaudière

Vente et installation - Neuf et Rénovation

6, rue de la Maréchalerie
 49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 93 18 29
sarl.mailletludovic@orange.fr



L'ATELIER DU LION

VOUS démarquer

latelierdulion@orange.fr / 02 41 27 84 03
 Le Lion d'Angers

BANDEROLE
 CARTE/FLYER
 DÉCO VÉHICULE
 STICKER
 SIGNALÉTIQUE
 DÉCO VITRINE/MUR
 PANNEAU
 STAND
 ENSEIGNE ...



MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
HOUDMON

Zone artisanale - Route d'Angers
 49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 95 39 80
 Fax 02 41 95 64 55

Fabrication de meubles de cuisine et salle de bains
 Menuiseries bois, PVC ou alu • Tous types de parquet
 Escalier sur mesure, façade de placard coulissante
 et aménagement intérieur • Portail extérieur



>> ACTUALITÉS

Ville propre :
tous concernés !

BIEN VIVRE ENSEMBLE

La ville du Lion d'Angers s'efforce au quotidien de vous offrir une ville propre où il fait bon vivre. Pour conserver un cadre de vie agréable, la propreté des rues et lieux publics doit être l'affaire de tous, soyons vigilants !

Chaque semaine, les agents des services techniques parcourent les rues du Lion d'Angers pour assurer la propreté de la ville et ainsi vous offrir une cadre de vie agréable. Nettoyage des trottoirs pour les débarrasser des déjections animales et des papiers, vidage des poubelles publiques, entretien du mobilier urbain... ce sont près de 20 heures qui sont consacrées à la propreté du centre bourg chaque semaine. En plus de ces nombreuses tâches, les agents de la ville procèdent quotidiennement au ramassage de sacs poubelles déposés en dehors des conteneurs. Il a en effet été constaté depuis quelque temps une recrudescence des dépôts sauvages près des bornes d'apport volontaire. Tous les dépôts laissés en dehors des conteneurs seront facturés au propriétaire par la mairie, en fonction du temps passé pour l'enlèvement de ces déchets.

VIE QUOTIDIENNE

Changement des fréquences TNT : rappel

Des modifications de fréquences de la TNT ont eu lieu le 23 janvier 2018 au Lion d'Angers. Les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau ont pu perdre une partie des chaînes à cette date. Une simple nouvelle recherche des chaînes est à effectuer pour rétablir le bon fonctionnement de votre téléviseur. Pour plus d'informations, consultez le site internet dédié au changement de fréquence TNT www.recevoirlatnt.fr ou contactez le **0970 818 818** (appel non surtaxé).

LE 23 JANVIER 2018
 LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !




TOUS LES POSTES !
 POUR CONTINUER À RECEVOIR LA TNT

Si vous recevez la TNT par antenne râteau, vous devez la perdre certaines chaînes !

Pour retrouver c'est simple : la [recherche] des chaînes. Faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

Pour savoir si vous êtes concerné par ces changements :

- 1. Vérifiez si vous avez une antenne râteau.
- 2. Vérifiez si vous avez une télévision compatible TNT.

Concours des Maisons Fleuries 2018

CADRE DE VIE

C'est notamment grâce à tous les Lionnais qui fleurissent les fenêtres et jardins que la ville du Lion d'Angers est, depuis plusieurs années, labellisée trois fleurs au concours «Villes et Villages fleuris». Une récompense qui met en avant la qualité de notre cadre de vie.

Les mains vertes de la ville sont conviées à participer au concours des maisons fleuries du Lion d'Angers. Pour participer ? Rien de plus simple ! Remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous et déposez-le en mairie avant le 31 mai.

Pour les participants du concours 2017, votre inscription est reconduite automatiquement pour 2018. Bien entendu, les habitants de la commune déléguée d'Andigné sont conviés à rejoindre notre concours.



Concours Maisons fleuries 2018  Bulletin d'inscription

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

☒ souhaite participer au concours des Maisons fleuries 2018, dans la catégorie :

☐ MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE*

☐ FERME/MAISON DE CAMPAGNE*

☐ FENÊTRES ET MURS*

☐ HLM*

*cocher la case de votre choix

FLEUR DE PEAU
INSTITUT DE BEAUTÉ

16 QUAI DE BRETAGNE
49220 LE LION D'ANGERS
TEL 02 41 95 36 82

Crédit Mutuel
www.creditmutuel.fr

28 rue du Général-Leclerc - 49220 Le Lion-d'Angers
Tél. 02 41 21 49 49 - Fax 02 41 21 09 35



TABAC - PRESSE - LOTO
Carterie - Relais Colis

Photocopie noir et blanc et couleur - Fax

11, rue du Général Leclerc
49220 LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 86 00



Florence PAGERIE

COIFFURE MIXTE

Journée continue le samedi

32 rue Général-Leclerc - LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 31 51

Fleur Blanche

Votre fleuriste

Livraison à domicile

02 41 95 68 42 par ☎

24, rue du Général Leclerc - LE LION D'ANGERS
fleurblanche49@orange.fr
www.fleurblanche-49.com



Faire plus pour votre bien

Christine CHABROUD

Conseillère immobilier

07 82 81 62 49

christine.chabroud@capifrance.fr



www.capifrance.fr



Votre Paëlla préparée
avec sa recette traditionnelle

Repas familiaux, professionnels
ou associatifs, de 30 à 1000 pers.

Egalement tartiflette,
poêlée provençale,
fideua, fajitas, rougail,
poulet mexicain, Le Jumbalaya...

www.paella-a-domicile.com

Hervé ROBERT 06 81 31 00 98

votrepaella49@yahoo.fr



L'EXPERTISE À VOTRE SERVICE
Assurance • Placement • Banque



14, rue du Général Leclerc
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 0 241 953 220
agence.mblelion@axa.fr

Inscrit sur la liste Orias sous le n° 09048893 et n° 17003379 - www.orias.fr
Soumis au contrôle de l'ACPR www.acpr.banque-france.fr • Eirl Boublin Franck & Eirl Martin Christophe



réinventons / notre métier

Particulier
Professionnel
Entreprise

113, Bd St Michel BP10308
49103 ANGERS Cedex 02
Tél. 0 241 608 608
agence.mbangers@axa.fr



TRAITEUR LE LION D'ANGERS

54 rue du Général Leclerc

09 53 20 20 00

lacharcuteriedanthony@gmail.com



L'ALOE VERA
& ses bienfaits

François et Thérèse POULAIN
Distributeurs indépendants
06 16 93 05 29

9 rue Maurice Foucher
49220 LE LION D'ANGERS
francoispoulain@sfr.fr

L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER



L'EAU, DE L'AMONT À L'AVAL

Les habitants du Lion d'Angers sont entourés d'eau par les rivières Oudon et Mayenne.

Cette eau qui est indispensable à notre vie quotidienne suit plusieurs directions une fois entre nos mains : que ce soit en amont, avec l'eau potable, ou en aval, avec le traitement des eaux usées.

Face aux dernières et nombreuses évolutions législatives autour de l'eau, il nous a semblé utile de faire un point exhaustif sur son cycle complet dans notre envi-

ronnement quotidien et de voir comment est organisée, par la loi, toute sa prise en charge par la puissance publique.

Toute cette politique a un coût indéniable que le législateur a réorganisé en instituant une taxe dite GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations). Elle est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Pour la ville du Lion d'Angers, cette taxe viendra en lieu et place d'une partie de votre fiscalité existante pour que sa création ne soit pas un

impôt supplémentaire.

Au-delà de ces contingences financières, il est impératif de la protéger pour à la fois l'économiser et à la fois préserver notre environnement.

Ainsi, nos rivières continueront à être des sources de vie et de plaisir pour tous.

Etienne GLEMOT,
Maire du Lion d'Angers
Président de la Communauté de Communes
des Vallées du haut Anjou
Vice-président du Syndicat d'eau de l'Anjou.

L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

Précieuse, parfois rare, toujours fragile : L'eau est renouvelable, mais c'est toujours la même eau qui court à la surface de la planète. Il est donc essentiel de la préserver à la fois au niveau de sa quantité (sécheresses, inondations) et au niveau de sa qualité (pollution).

Tous, par de petits gestes au quotidien, pouvons la protéger et l'utiliser de façon responsable.

➤ Eaux usées et eau de pluie en partie non urbaine

Les habitations non reliées au système d'assainissement collectif doivent disposer de leur propre système d'assainissement, en général une fosse septique, qui doit permettre le traitement des effluents domestiques en trois étapes successives :

1/ La collecte des eaux usées : les eaux de cuisine, de salle de bain, des machines à laver et des WC, doivent être collectées et dirigées vers le dispositif de traitement (les eaux de pluie doivent être obligatoirement collectées séparément).

2/ Le prétraitement : Les eaux usées collectées contiennent des particules solides et des graisses que le prétraitement en fosse va isoler et réduire en volume.

3/ Le traitement et l'évacuation des eaux : En sortie de la fosse, l'eau reste fortement polluée. Elle doit donc être traitée par infiltration dans le sol ou dans un massif de sable. L'élimination de la pollution est obtenue grâce à l'action des micro-organismes naturellement présents dans le sol. En fonction des contraintes du terrain, plusieurs techniques de traitement peuvent être proposées.

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a en charge de contrôler ces installations et de conseiller les propriétaires.

➤ Eaux usées et eau de pluie en partie urbaine

Toute eau consommée par les ménages (vaisselle, lessive, toilette) ou des industries, est polluée et doit être épurée. Les habitations situées dans le centre du Lion d'Angers sont toutes reliées au système d'assainissement collectif de la ville. L'ensemble des eaux usées est dirigé vers la station d'épuration via un réseau souterrain. À certains endroits, l'eau de pluie est dirigée vers ce même dispositif (on parle alors de réseau unitaire).

Cependant, et afin de désengorger la station d'épuration, des travaux sont régulièrement entrepris pour mettre le réseau d'assainissement en séparatif : un collecteur est spécifiquement dédié aux eaux usées alors qu'un autre, qui se déverse directement dans l'Oudon, collecte seulement les eaux pluviales.

➤ Protection et gestion des rivières

Le Département de Maine-et-Loire a en charge la gestion de l'Oudon et de la Mayenne : entretien de la végétation, gestion de la navigation, gestion des niveaux d'eau, entretien des lits de rivières, préservation de la biodiversité, gestion des écluses et autres ouvrages hydrauliques...

La gestion des affluents a été confiée à des syndicats : le Syndicat du Bassin Versant de l'Oudon pour les affluents de l'Oudon et le Syndicat des Basses Vallées Angevines pour les affluents de la Mayenne.

Le premier gestionnaire d'un cours d'eau reste cependant le propriétaire riverain.

➤ Production d'eau potable

La ville du Lion d'Angers dispose sur son territoire, au niveau du lieu-dit Chauvon, d'une station de captage et de production d'eau potable. L'eau de la Mayenne y est puisée puis traitée avant d'être distribuée. Auparavant gérée par le SIAEP, cette station est depuis le 1er janvier dernier de la compétence du Syndicat de l'Eau de l'Anjou. Des élus de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou siègent dans ce syndicat pour y défendre les intérêts du territoire.

➤ Préserver l'eau

Quand la sécheresse survient, des restrictions d'usage de l'eau peuvent être décidées par les préfets de département. L'Oudon et la Mayenne font ainsi régulièrement l'objet d'arrêtés préfectoraux limitant le prélèvement d'eau. Les périodes de sécheresse peuvent résulter d'un manque de pluie, mais aussi d'une utilisation trop intensive ou inadaptée de l'eau disponible. Chacun, par des gestes quotidiens, peut ainsi contribuer à préserver les ressources en eau : réparer toute fuite d'eau sans tarder, privilégier les douches aux bains, installer des équipements sanitaires économes en eau...

➤ Traitement des eaux usées

Les eaux usées ménagères, industrielles et agricoles reliées au système d'assainissement collectif de la ville sont acheminées jusqu'à la station d'épuration (située derrière Elivia). Les eaux usées sont « nettoyées » puis rendues propres au milieu naturel, c'est-à-dire respectueuses de la faune et de la flore de l'Oudon dans laquelle elles sont rejetées. Les boues produites par la station sont quant à elles valorisées grâce à l'épandage agricole. La compétence assainissement collectif a été transférée au 1er janvier 2018 de la ville à la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, qui elle-même a en confié la gestion à la SAUR.

Une réflexion est actuellement menée par les élus de la ville pour utiliser une partie de l'eau de la station d'épuration pour arroser l'hippodrome, les carrières de l'Isle Briand et l'anneau de galop (sous condition d'un traitement supplémentaire de l'eau).

➤ Prévenir les inondations

Plusieurs secteurs du Lion d'Angers ont été identifiés comme inondables en cas de crue (carte des zones inondables consultable en mairie). Ce risque d'inondation a été inscrit au sein d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). Le Plan Communal de Sauvegarde, établi début 2017, a établi un dispositif d'alerte à la population ainsi que les moyens à mettre en œuvre en cas de crues.

UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR PLUS DE COHÉRENCE DANS LA GESTION DE L'EAU

Jusqu'à la fin 2017, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les inondations incombait à tous les niveaux de collectivités. Les régions, les départements, les communes et leurs intercommunalités pouvaient s'en saisir, mais aucune de ces collectivités n'en étaient spécifiquement responsables. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) devient une compétence obligatoire des établissements de coopération intercommunale, par la loi du 27 janvier 2014.

➤ Optimiser les actions

Cette mission de service public ne pouvait pas, en effet, pour des raisons d'efficacité, se limiter aux frontières administratives. La compétence GEMAPI répond à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire : aborder de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques (gérer les ouvrages de protection contre les inondations, faciliter l'écoulement des eaux notamment par la gestion des sédiments, gérer des zones d'expansion des crues, gérer la végétation dans les cours d'eaux et leurs abords immédiats) et l'urbanisme (mieux intégrer le risque d'inondation et le bon état des milieux naturels dans l'aménagement de son territoire et dans les documents d'urbanisme).

➤ L'exercice de la GEMAPI sur notre territoire

La compétence GEMAPI est depuis le 1^{er} janvier dernier du ressort de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou. Celle-ci a confié l'exercice des missions à trois syndicats : le Syndicat des Basses Vallées Angevines et de la Romme, le Syndicat du Bassin de l'Oudon et le Syndicat « Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle ».

Des élus de la Communauté de communes siègent au sein de ces syndicats pour défendre les intérêts du territoire et assurer une proximité de terrain.

➤ Les missions de la GEMAPI

L'objectif ultime de la compétence GEMAPI est l'atteinte du bon état des masses d'eau, fixée par la Directive cadre sur l'eau. Les missions définies pour y parvenir sont :

- > l'entretien et l'aménagement des cours d'eau ;
- > la protection et la restauration des zones humides ;
- > la protection des inondations (la prévention des inondations restant du ressort des communes).

Le propriétaire riverain reste le premier obligé par l'entretien des cours d'eau. Les syndicats n'interviennent qu'au motif d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG), une procédure instituée par la Loi sur l'eau qui permet à un maître d'ouvrage public d'entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, visant notamment l'aménagement et la gestion de l'eau sur les cours d'eau non domaniaux.

DES GESTES SIMPLES POUR ÉCONOMISER L'EAU AU QUOTIDIEN

1/ J'économise l'eau du robinet

Je ferme le robinet et le comp-teur d'eau lorsque je pars en vacances.

Je coupe l'eau du robinet lorsque je me lave les dents ou quand je fais la vaisselle à la main.

Je répare mes robinets et ma chasse d'eau.

2/ J'économise l'eau pour ma toilette

Il vaut mieux prendre une douche qu'un bain car ce dernier consomme deux à cinq fois plus d'eau que la douche (80 L en moyenne pour une douche contre 150 L pour un bain). Il est également possible de réduire sa consommation d'eau dans la salle de bains en utilisant des équipements simples tels que réducteurs de débits ou mitigeurs.

3/ Je choisis un lave-linge écologique

Les lave-linges de classe A permettent aujourd'hui de réduire significativement la consommation d'eau (50 %) et d'électricité (44 %). Attention cependant à utiliser votre lave-linge de façon économe, soit uniquement quand la machine est pleine.

4/ J'utilise mon lave-vaisselle à bon escient

Utiliser un lave-vaisselle consomme environ 10 L d'eau par lavage contre 42 L pour une vaisselle à la main. Cependant, attention à mettre le lave-vaisselle en route une fois qu'il est bien rempli.

5/ J'équipe la chasse d'eau d'un mécanisme économique

Un système de chasse d'eau à deux débits permet de réduire le débit de 15 L par jour pour un

foyer de deux personnes. Si vous n'en avez pas, il vous suffit de placer une bouteille d'eau remplie de sable dans le réservoir de la chasse d'eau de vos toilettes. Cela vous permettra de réduire votre consommation d'eau des toilettes de 50 %. Attention : une chasse d'eau qui fuit revient à une consommation supplémentaire de 30 à 250 m³ par an !

6/ Je réutilise l'eau ménagère et l'eau de pluie

Je récupère l'eau de rinçage des fruits et légumes, l'eau du pichet après le repas...

Je collecte l'eau de pluie à la descente des gouttières pour l'arrosage des fleurs et des pelouses ou pour laver la voiture, j'économise ainsi de l'eau potable.

7/ J'entretiens mon jardin de manière économique :

J'arrose le soir pour réduire les

pertes dues à l'évaporation. Je bine pour aérer la terre (équivalent à deux arrosages).

J'investis dans du matériel d'arrosage « goutte à goutte », micro-asperseurs, tuyaux poreux : ils consomment moins d'eau que les jets d'eau.

8/ J'utilise moins d'eau pour laver ma voiture :

Une station de lavage nécessite seulement 60 litres d'eau au lieu des 200 litres avec un tuyau d'arrosage.

9/ J'utilise du papier 100 % recyclé et je limite mes impressions

Une tonne de papier recyclé permet d'économiser 20 000 litres d'eau. C'est pourquoi, en remplaçant votre papier blanchi par du papier 100 % recyclé non blanchi, vous économisez 90 % d'eau et 50 % d'énergie.

Construction Rénovation Lionnaise Maçonnerie Générale

Taille de pierre - Ravalement
Carrelage

ZA La Sablonnière - 17 rue Denis PAPIN
49220 Le Lion d'Angers
Tél. 02 41 95 30 20 - Fax 02 41 95 39 64
c.r.lionnaise@orange.fr

L'artisan de votre couverture
Jérôme DUCHESNE
COUVERTURE - ZINGUERIE

ZA La Sablonnière - 49220 Le Lion d'Angers
Tél. 02 41 33 79 97 - couverture.duchesne@orange.fr
www.couverture-duchesne.fr

NEUF - RÉNOVATION

- Réalisation de toits (arrose au zinc)
- Ravalement
- Travaux de zinguerie
- Charpentes
- Entretien de couvertures
- Isolation par l'extérieur
- Toitures-terrasses
- Toitures planes
- Murs et terrasses végétalisés

CHARPENTE
COGNEC MICKAEL

Neuf et Rénovation
Ossature Bois
Aménagement de combles
07 77 97 91 35

ZA LA SABLONNIERE - LE LION D'ANGERS
charpente.cognec@hotmail.fr

ZI La Sablonnière,
3 Impasse André Marie Ampère
49220 LE LION D'ANGERS

Tél. 02 41 95 63 36
Fax 02 41 95 82 93
contact@amtd-agencement.fr
amtd-agencement.fr

AMTD

agenciers menuisiers

- Menuiserie Int. & Ext.
- Cuisine & Salle de bain
- Dressing / Bibliothèque
- Création mobiliers

Standing Couleurs
SINCE 1987
Spécialiste en rénovation

- Peinture décorative
- Revêtements sols et murs
- Façade
- Vitrierie

Z.A. la Sablonnière
6, imp. André Marie Ampère
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 276 424

ANJOU Energie
Agréé par les assurances
partenaire chaudière **VISSMANN**

DELANOE Raphaël
Plomberie
Chauffage
Entretien chaudière
Electricité générale
Recherche de fuite

62 rue du Général Leclerc - 49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 277 808 anjou-energie@orange.fr

Ets Vigneron
Couvreur Zingueur

Tél. 02 41 95 31 59
vigneron.couverture@orange.fr

Z.A. La Sablonnière - 49220 Le Lion d'Angers

PAYSAGISTE Conception, Réalisation et Entretien de Jardins
www.murmured'eau-paysage.com

MURMURE D'EAU

Tél. 02 41 95 89 86
ZA de la Sablonnière 49220 Le Lion d'Angers

ARTISAN MENUISIER
CRASNIER
RGE artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 968 903
crasnier.menuiserie@wanadoo.fr

Fenêtre - Porte d'entrée
Volet Roulant - Battant - Coulissant
Portail battant - Coulissant
Clôture-brisevue - Garde corps
Porte de garage - Automatisation
Abris voiture - Carport
Pergola bioclimatique
Store intérieur - Banne
Terrasse bois - composite

Terres de Fenêtre
C'est à l'aise que ça se fait

Ouvert du lundi au samedi et les dimanches de 10h à 12h30

Godicheau
HORTICULTURE 02 41 95 30 84
www.francine-fleurs.fr

En février, pensez à votre jardin !
C'est le moment idéal pour vos dernières plantations d'arbres, arbustes et rosiers.
Venez dès à présent choisir vos plants de pommes de terres, bulbes, graines et vivaces.

Artisan du Végétal Le Lion d'Angers

Vente véhicules neufs et occasions

- Mécanique
- Carrosserie
- Dépannage

Garage Y. Ramage
27 rte d'Angers - 49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 30 40

PEUGEOT

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Bon à présenter au début du contrôle

VÉHICULES PARTICULIERS UTILITAIRES BANC 4X4 - GPL

Sur présentation de cette publicité
REMISE DE 10%*
* Offre non cumulable, valable jusqu'au 31 décembre 2018

Route d'Angers - LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 96 10 10
www.noriskoauto-ct.fr/leliondangers

PARTENAIRE DE LA PERFORMANCE DES CHEFS D'ENTREPRISE

Conseil & Expertise comptable

Conseil et pilotage d'activité
Expertise comptable - Paie
Informatique
Fiscalité - Patrimoine

1 agence au Lion d'Angers
14 place du Champ de Foire

02 41 33 66 66
www.49.cerfrance.fr

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

F49 promotion
Notre engagement pour votre sérénité

> CONTACTEZ-NOUS
Tél : 02 53 78 70 93

LE LION D'ANGERS
Maison de plain-pied ou à étage
Grande pièce de vie,
3 ou 4 chambres,
Stationnements et jardin.

146 264 €*

www.f49promotion.fr

37 bd Foch - 49100 ANGERS - contact@f49.fr - 02 53 78 70 93 - n° SIREN : 438 232 209
Tous les prix indiqués sont fonction d'un cahier des charges libre de consultation à l'agence. Visuels non contractuels. *sous condition d'éligibilité TVA 5,5% en PLS



> Une nouvelle salle de judo en projet

La salle Maurice Gaboriaud qui accueille actuellement le dojo ne répond plus aux normes en vigueur. Une réflexion a été menée étroitement entre la municipalité et le Judo Club Lionnais pour envisager la construction d'un nouvel espace. Il a été défini qu'un nouveau bâtiment serait construit à proximité de la salle Maurice Gaboriaud qui aura vocation à disparaître. La future salle disposera de deux tatamis, d'une salle de convivialité, de deux vestiaires, d'un bureau et d'un espace de rangement. De quoi ravir les 180 licenciés du Judo Club Lionnais. Mené par le cabinet d'architecture Bourgeuil et Rouleau, le projet devrait sortir de terre en fin d'année pour une mise en service en 2019.



>> LE LION ÉVOLUE

VIVRE ENSEMBLE

Le complexe sportif Lucien Mérignac en évolution

> Réflexions sur les terrains de tennis

Afin de proposer un cadre plus propice à la pratique du tennis et de répondre aux besoins du club, les élus de la ville et les membres du Tennis Club Lionnais se sont associés pour définir un projet commun. Les réflexions s'orientent vers la couverture de deux terrains et la création d'un nouveau terrain extérieur. Une étude de sol reste à faire avant de figer le projet.



> Clap de fin pour la piscine

Après 45 années de bons et loyaux services, la piscine municipale a connu l'été dernier sa dernière saison de fonctionnement. La structure ne pouvant pas être mise aux normes, elle a été démolie courant janvier.



Les bassins et bâtiments de la piscine en démolition.



Les ateliers techniques municipaux agrandis

Afin d'accueillir dans de bonnes conditions les 15 agents techniques de la ville, des travaux ont été entrepris aux ateliers municipaux. Les espaces vestiaires, bureaux et salle de réunion ont été agrandis pour répondre aux besoins actuels.

À NOTER

Le recensement citoyen est obligatoire à 16 ans, pensez-y !

> Une démarche obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser dans les trois mois suivant ses 16 ans. Cette démarche vous permet d'être convié à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), où votre présence est obligatoire. De plus, vous serez inscrit sur les listes électorales et pourrez voter dès votre majorité.

> Comment se faire recenser ?

Présentez-vous à l'accueil de la mairie munie d'une pièce d'identité et du livret de famille. L'attestation de recensement vous sera remise directement.

RENSEIGNEMENTS :

1 CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ANGERS
02 44 01 20 50



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Partez en toute tranquillité à l'étranger !

Vous prévoyez des vacances à l'étranger ?

Pensez à vérifier la validité de vos documents d'identité !

Se procurer ou renouveler un passeport ou une carte d'identité nécessite plusieurs semaines ! Aussi, n'attendez pas le dernier moment afin d'éviter de mauvaises surprises !

> Vous voyagez dans un pays de l'Union européenne :

Une carte nationale d'identité française en cours de validité suffit (attention cependant au rallongement de la validité de la carte instauré depuis le 1^{er} janvier 2014, non accepté par certains pays).

> Vous voyagez en dehors de l'Union européenne :

Certains pays acceptent la carte nationale d'identité, mais la liste de ces pays évolue régulièrement. Nous vous invitons à visiter le site www.diplomatie.gouv.fr, rubrique Conseils aux voyageurs. Attention, la constitution d'un dossier pour un passeport s'effectue uniquement sur rendez-vous en mairie.



ENFANT MINEUR VOYAGEANT À L'ÉTRANGER : NOUVEAU DISPOSITIF

Depuis le 15 janvier 2016, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire, remplissable en ligne ou disponible à l'accueil de la mairie, doit être complété d'une photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.



VIE ÉCONOMIQUE

Démarchez-vous avec l'Atelier du Lion

Mathieu Cartier a installé son entreprise l'Atelier du Lion au 9 rue des Acacias depuis le 1^{er} septembre dernier. Artisans, entreprises, associations... ce Lionnais réalise vos marquages et décors publicitaires, mais également vos supports promotionnels. Grâce à son expérience d'une dizaine d'années en communication visuelle, Mathieu Cartier saura vous conseiller au plus proche de vos besoins. Son parc de machines permet par ailleurs une réalisation instantanée sur site et offre des délais de réalisation qui seront appréciés par les professionnels.

La charcuterie d'Anthony régale vos papilles

Présent sur les marchés angevins depuis 2016, le Lionnais Anthony Passin propose depuis quelques temps des prestations de traiteur aux entreprises et particuliers : buffets, plats cuisinés, bouchées apéritives... L'ensemble de ces mets est confectionné à partir de produits locaux au sein de son laboratoire situé 54 avenue du Général Leclerc.

CONTACT :

1 LA CHARCUTERIE D'ANTHONY
2 ANTHONY PASSIN
3 54 rue du Général Leclerc
4 09 53 20 20 00
5 lacharcuteriedanthony@gmail.com
6 Facebook : @lacharcuteriedanthony



VIE SCOLAIRE

Inscrire son enfant à l'école

Votre enfant fait sa rentrée en maternelle ou en CP en septembre 2018 ?
Votre enfant va être nouvellement scolarisé ?



> Inscription à l'école publique Edmond Girard

Deux démarches sont nécessaires pour son inscription, la première auprès de la mairie, la seconde auprès de l'école :

> 1/Démarche auprès de la mairie

Les parents doivent d'abord se présenter en mairie, munis des justificatifs suivants : leur livret de famille, un justificatif de domicile et leurs cartes d'identité. Un certificat d'inscription leur sera ensuite remis par la mairie.

> 2/Démarche auprès de l'école

Afin de finaliser et valider l'inscription, les parents doivent prendre rendez-vous auprès de l'école afin de rencontrer la direction. Ils devront être munis du certificat d'inscription, d'un certificat de radiation de l'ancienne

école (si l'enfant vient d'un autre établissement) ainsi que des documents demandés par l'école (certificat de vaccination...).

Une fois inscrit dans une école, une inscription peut-être à nouveau nécessaire lors du passage de votre enfant de la maternelle au CP, sinon, celle-ci est automatiquement renouvelée chaque année.



> Inscription à l'école privée Sainte-Claire

Les parents sont invités à prendre rendez-vous auprès de la directrice de l'école Sainte-Claire, Laurence Garnier, en la contactant au 02 41 95 66 50 ou via lelion.ste-claire@ec49.fr. Vous devrez vous présenter avec le carnet de santé et le livret de famille. Quelques places sont disponibles pour les enfants de moins de 3 ans.



> Inscription à l'école privée Sacré-Cœur d'Andigné

Les parents souhaitant visiter l'établissement ou rencontrer la directrice, Estelle Rochard, sont invités à contacter l'école au 02 41 61 00 99.



SOLIDARITÉ

Merci de votre générosité !

Les Lionnais étaient conviés à la solidarité en fin d'année 2017 lors la collecte de la banque alimentaire en novembre puis lors du Téléthon en décembre.

> Banque Alimentaire : les dons encore nombreux cette année

Les vendredis 24 et samedi 25 novembre 2017, de nombreux Lionnais et habitants des communes environnantes ont fait preuve d'une grande générosité en participant à la collecte annuelle de la Banque Alimentaire. Aussi, les CCAS organisateurs de cette collecte remercient non seulement l'ensemble des donateurs, mais aussi tous les bénévoles jeunes et moins jeunes, qui ont participé à cette action. Grâce à ce soutien généreux, 1671 kg ont pu être collectés. Ces denrées sont distribuées chaque semaine auprès des familles de la Communauté de communes.

MERCI !



LES BANQUES ALIMENTAIRES

> Téléthon : 2130 € récoltés !

Différentes associations du Lion d'Angers et de Grez-Neuville, avec le soutien de la municipalité, avaient organisé des animations les 8 et 9 décembre dernier afin de récolter des fonds au profit du Téléthon. Une grande mobilisation du public et une météo favorable ont permis de récolter plus de 2000 € ! Le vendredi soir, les Fous du Volant, club de badminton, organisait un grand tournoi à la salle des Tilleuls tandis que la compagnie de théâtre les Bonnedanes présentait sa pièce « Du flouze, du blé, de l'oseille, et des thunes » à l'espace Emile Joulain au bénéfice du Téléthon. Le samedi, de nombreuses animations se sont déroulées à l'hippodrome, mis à disposition gracieusement par le Conseil départemental et la Société des Courses. Les aéroglisseurs ont simulé une course et proposé des baptêmes tout l'après-midi. Des démonstrations d'éducation canine ont été présentées par le Centre d'Éducation Canine d'Andigné et le Club Rencontre et Loisirs a proposé un moment convivial autour de jeux de société. Les bénévoles de la bibliothèque Hervé Bazin ont, quant à eux, organisé une vente de livres et les Marcheurs, une vente de photos.



P.GIRAUD - A. MIGOT - N. DUPONT *Notaires associés*

Vos interlocuteurs en matière de :

- droit immobilier
- droit de la famille et des affaires
- ventes et achats de biens
- gestion de patrimoine

44 avenue de l'Europe - 49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 95 30 19 - Fax 02 41 95 81 43 - Email : etude.migotetassociés@notaires.fr

Nicolas DUPONT - Annexe : 28 rue Pasteur - 49220 VERN D'ANJOU - Tél. 02 41 61 01 50
Fax 02 41 61 47 36 - Email : etude.dupontetassociés@notaires.fr - Site internet : gmd-leliondangers-verdanjou.notaires.fr

CHARCUTERIE ROGER sarl

SPÉCIALISTE
Paëlla - Couscous - Choucroute
Potée - Pot-au-feu

BUFFETS FROIDS

Z.I. La Sablonnière
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 95 30 45

Présent sur les marchés -> Lion d'Angers - Pouancé - Angers

SARL MELLIER

CHARPENTE
MENUISERIE
ESCALIERS
OSSATURE BOIS

Tél. 02 41 95 32 14
THORIGNÉ D'ANJOU
49220 LE LION D'ANGERS
www.sarlmellier.fr

SUPER U

Pays **Lionnais**

U DRIVE de 9h à 20h
coursesu.com

Totem Pays Lionnais
Repère d'économies

**Ameublement • Décoration • Equitation
Jardin • Loisirs créatifs**

Ouvert du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Vendredi et samedi de 9h à 19h30

Rejoignez nous sur Facebook Totem Pays Lionnais

Sofrilog

Entrepôts Agréés
Magasins Généraux
Entrepôts Douane
Import/Export

Spécialiste de la conservation par le froid
Rue Chatelier - 49220 LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 63 73 - Fax 02 41 95 36 93

CA Banque - Assurances

Quai d'Anjou - 49220 Le Lion d'Angers
Tél. 02 41 95 31 46
le.lion.dangers@ca-anjou-maine.fr
www.ca-anjou-maine.fr

ANJOU MAINE
Toute une banque pour vous

Elivia

ZI La Coudère
49220
LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 21 21 21
Fax 02 41 21 13 40

Engagés par nature.

TERRENA
LA NOUVELLE AGRICULTURE

CITROËN **GARAGE J.M. Automobiles**

Rocade Angers-Segré
49220 LE LION D'ANGERS

Nicolas MADIOT

Vente Véhicules Neufs - Occasions
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - peinture
Réparation et remplacement de pare-brise
jmauto49@orange.fr - Tél. 02 41 95 31 07

C.H.O. NETTOYAGE

Entretien tous locaux
(bureaux - industries - copropriété)

Nettoyage vitrerie
Remise en état
Shampoing moquettes

Tél. 02 41 93 85 34
chonettoyage@wanadoo.fr

9 square du Doyenné - 49100 ANGERS



Nouveautés à la bibliothèque Hervé Bazin

La bibliothèque renouvelle régulièrement son fond et vous invite à venir découvrir les dernières nouveautés : romans, bandes dessinées, documentaires, mangas, DVD, revues... Les adolescents pourront d'ailleurs se plonger dans Phosphore, nouvelle venue parmi les revues proposées à la lecture. En plus du prêt d'ouvrage, de nombreuses animations sont réalisées par les bénévoles tout au long de l'année pour satisfaire les plus de 600 lecteurs inscrits : lecture à voix haute

tous les vendredis matin à la maison de retraite, lecture de contes chaque premier jeudi du mois à 10 h pour les tout-petits... Accueil du public, classement, couverture de livres, animations... les tâches sont nombreuses! L'équipe accueille toute l'année de nouveaux bénévoles qui pourront s'investir pour faire perdurer ce lieu de culture et d'échanges. N'hésitez pas à la rejoindre!

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi : 15 h - 18 h | Vendredi : 9 h 30 - 12 h | Samedi : 10 h - 12 h 30

CONTACT :
BIBLIOTHÈQUE
DU LION D'ANGERS
Square des Villes Jumelées
02 41 27 04 31
bibliotheque.lelionangers@orange.fr



Atelier créatif à la bibliothèque d'Andigné

Les enfants d'Andigné ont participé ce samedi 9 décembre 2017 à l'animation Scrapbooking « Viens créer ta propre carte de vœux! », organisée par la bibliothèque d'Andigné.

Encadrés par des bénévoles de

la bibliothèque, parents et élus de la commune, les petites mains bricoleuses ont créé une, voire parfois deux cartes de vœux, pour les fêtes de fin d'année.

Concentration, créativité et bonne humeur étaient les maîtres mots.

CONTACT :
BIBLIOTHÈQUE D'ANDIGNÉ
Mairie - 5 rue de la Croix Ruau
02 41 61 30 08 (MAIRIE)
bibliotheque.andigne@orange.fr

CONTACT :
COMITÉ DE JUMELAGE
MARIE-FRANÇOISE
BELLIER-POTTIER
Présidente
06 81 74 09 78
jumelageliondangers49@yahoo.fr

1000 bornes au pas de course, le défi 2018 du comité de jumelage

Depuis plus de 30 ans, le comité de jumelage du Lion d'Angers a le souci d'innover et d'impulser une nouvelle dynamique dans les échanges avec ses homologues.

Après avoir rejoint Bad Buchau en Allemagne à trois reprises à bicyclette avec le club de cyclotourisme, un nouveau défi est lancé! Du 7 au 11 juillet 2018, une quinzaine de coureurs parcourra de jour comme de nuit, via des relais de 10 ou 20 kilomètres, les 1000 kilomètres qui séparent Le Lion d'Angers de Bad Buchau. Les élus locaux et les établissements scolaires se sont d'ores et déjà engagés aux côtés du comité de jumelage pour relever ce challenge.

Un tel projet nécessitant un investissement tant humain que sportif et financier, une quarantaine de personnes sera nécessaire pour mener à bien ce défi, équipe cuisine, médicale, reportage et bien sûr coureurs et accompagnateurs... Pour participer à ce pari fou, contactez dès à présent le comité de jumelage.



Tentez votre chance au loto de l'école Sainte Claire

L'école Sainte Claire organise son loto annuel le vendredi 9 février à l'espace Emile Joulain. La soirée, qui débutera à 18 h 30, sera animée par Manu. Des bons d'achats et de nombreux lots sont à gagner.

RSL : après le gala, place à la compétition

Vous avez peut-être eu la chance d'assister au gala de gym qui s'est tenu les 25 et 26 novembre derniers. Au total, ce sont 190 gymnastes qui ont présenté 25 tableaux et fait voyager le public autour du monde : un départ du Lion d'Angers, un passage en Chine, en Mongolie, en Italie, en Pologne, au

Moyen-Orient... des milliers de kilomètres ont été parcourus durant les deux heures de spectacle, faisant salle comble lors des deux représentations. Les spectateurs ont pu apprécier les qualités physiques et artistiques d'une partie des 265 licenciés du club, coachés depuis septembre par Philippe

CORNÉE et 14 bénévoles encadrantes.

C'est désormais la phase des compétitions qui débute avec le concours individuel à Baugé les 17 et 18 février, à noter dans vos agendas!

CONTACT :
... - 49220 Le Lion d'Angers
02 41
www.machintruc.fr

NOUVEAU : COURS DE PILATES

Une section de Pilates est proposée chaque vendredi de 12 h à 13 h avec Cécile Tessier (diplômée). Des places sont encore disponibles pour les intéressés.



Samedi 11 novembre 2017 ➔

Les Lionnais réunis pour commémorer le 11 novembre 1918

Malgré un temps peu clément, anciens combattants, pompiers, élus, habitants ont été nombreux à commémorer la signature de l'Armistice de 1918. Accompagnés par la fanfare La Chazéenne et l'école de musique, les Lionnais présents ont repris ensemble La Marseillaise avant de se recueillir.



⬇️ Dimanche 7 janvier 2018

Échange de vœux à Andigné

Dimanche matin 7 janvier, Bernard Menant, maire délégué d'Andigné, a accueilli ses collègues élus et les habitants à la salle communale pour un échange de vœux. La cérémonie s'est conclue par un temps convivial autour du verre de l'amitié.



⬇️ Mercredi 10 janvier 2018

L'hôtel de ville en transformation

Le chantier de réaménagement de la mairie bat son plein. Les étages sont actuellement en rénovation du sol au plafond. Durant les travaux, l'accueil de la mairie vous accueille salle David d'Angers (à côté de la bibliothèque).



⬇️ Samedi 13 janvier 2018

Les projets de l'année présentés aux Lionnais

Plus de 250 personnes étaient réunies à l'espace Emile Joulain à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population le 13 janvier dernier. Habitants, bénévoles d'associations, artisans, commerçants... ont pu échanger avec les élus et découvrir, photos à l'appui, les grands projets de la ville pour 2018.



Mercredi 25 octobre 2017 ➔

Près de 120 convives au banquet des aînés

À l'invitation du Centre communal d'action sociale (CCAS), les Lionnais de plus de 70 ans étaient conviés à partager un déjeuner le mercredi 25 octobre à l'espace Emile Joulain. Tables joliment décorées, service à l'assiette, animateur, tout était prévu pour que nos aînés partagent un moment festif.



DÉCISIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI

➡ voir notre dossier page 9



>> ACTUALITÉS



Les boulangers du département
réunis au Lion d'Angers.....p.4

>> LE LION ÉVOLUE



Découvrir la Communauté
de communes des Vallées
du Haut-Anjou.....p.15

>> VIVRE AU LION



Le transport solidaire
facilite vos déplacements.....p.16